

REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL DU PPC BAZEILLES
Samedi 28 Octobre et Dimanche 29 Octobre 2023
(HOMOLOGUE PAR LA F.F.T.T. sous le n °XXXX/2022-B)

Article 1 – Le Ping Pong Club de Bazeilles organise le Samedi 28 Octobre et Dimanche 29 Octobre 2023 un tournoi de tennis de table homologué National Catégorie B ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT.

Article 2 – Le tournoi se déroulera sur 20 tables à cette adresse :

Salle des sports du Montvillers
Ruelle fondue
08140 Bazeilles

Article 3 – Il comportera les tableaux suivants :

Samedi 29 octobre

Tableaux	Désignation	Prix	Début
A	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <2000 pts	2 x 7€	9h00
B	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <2600 pts	2 x 7€	11h30
C	Par équipe 2 joueurs Somme Clst <3600 pts	2 x 7€	14h00
D	« Speedy Gonzales» <1000pts <i>1 set de 3 pts, 1^{er} arrivé à 3 a gagné</i>	2€	12h00
E	« Speedy Gonzales» Open <i>1 set de 3 pts, 1^{er} arrivé à 3 a gagné</i>	2€	13h30

Dimanche 30 octobre

Tab	Désignation	Prix	Début
F	<700pts	8€	8h30
G	<1100pts	8€	8h30
H	<1500pts	8€	9h30
I	<900pts	8€	10h30
J	<1800pts	8€	11h30
K	<1300pts	8€	12h30
L	TC Open Mixte	9€	13h30
M	TC Open Dame	5€	13h30

Pour les tableaux A, B C, la **somme des classements des deux joueurs** sera prise en compte.

Les tableaux A, B, C et L sont limités à **24 équipes** par tableau.

Pointage des joueurs **30 minutes** avant l'horaire de début des tableaux.
 Pour toute inscription sur place, **un supplément d'1 euro** sera demandé.

Article 4 – Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans la limite de **2 tableaux par jour sans compter les tableaux « Speedy Gonzales »**. Un joueur pourra s'inscrire sur place dans un 3^{ème} tableau non commencé s'il est éliminé d'un tableau, dans la limite des places disponibles. Les dames pourront s'inscrire **en plus** dans le tableau qui leur est réservé (L).

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Un minimum de 8 joueurs est requis.

Article 5 – Suivant les règles de la FFTT, les parties se disputeront au meilleur des 5 manches. Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs/équipes. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant qui se fera par élimination directe. Selon le nombre d'inscrits, le JA se réserve le droit de modifier la formule des tableaux.

Tableaux par équipes

Les deux joueurs peuvent être de **deux clubs différents**.

Un joueur ne peut faire partie que **d'une seule équipe**,

C'est-à-dire il doit avoir obligatoirement le même partenaire, s'il fait deux tableaux par équipe.

Le joueur ayant le classement le plus élevé est placé en N°1.

Le joueur ayant le classement le moins élevé est inscrit en N°2.

Déroulement des parties

Première partie : Double : Equipe A contre équipe B

Parties suivantes **sur deux tables** :

Équipe A joueur N°1 contre Équipe B joueur N°1.

Équipe A joueur N°2 contre Équipe B joueur N°2.

Les parties individuelles comptent pour le classement FFTT.

Tableaux « Speedy Gonzales »

La partie se joue en 3pts. Changement de service à chaque point (le joueur le moins bien classé sert en 1er). Le vainqueur est le 1er à 3 pts.

Article 6 – La tenue sportive est de rigueur.

Article 7 – Les balles **plastiques** agréées de couleur **blanche** seront fournies par le club.

Article 8 – Le tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des joueurs et joueuses.

Article 9 – Le juge arbitre sera :

Dominique VAUCOULEUR (JA3)

Assisté par

COLSON Virginie (JA2)

ADAM Rémi (JA2)

GUILLAUME Jordan (JA2)

Article 10 – Le tirage au sort aura lieu 15 minutes avant le lancement du tableau.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 11 – Le Juge Arbitre se réserve le droit d'exclure un joueur ou joueuse ayant un comportement non sportif à la table ou en dehors.

Article 12 – Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

Article 13 – Les engagements seront à faire parvenir pour le vendredi, par téléphone, par e-mail ou directement sur notre site Internet au plus tard à :

Mr BOUCHET Jean Jacques

Tel : 06 07 64 00 11

E-mail: ppcbazeilles@gmail.com

Site Web: <http://pro.assistance08.fr/ppcbazeilles>

Article 14 – L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

Article 15 – Une tombola sera disponible tout au long du week-end. Le tirage se fera le dimanche entre 17h et 18h. Le club se chargera de contacter les gagnants en cas d'absence lors du tirage.

Article 16 – L'organisation peut mettre à jour la dotation d'un tableau si le nombre de 8 poules n'est pas atteint.

Article 17 – La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

DOTATION

Tableaux	Désignation	Premier	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	Par équipe 2 joueurs <2000 pts	100€	50€	Lots	
B	Par équipe 2 joueurs <2600 pts	100€	50€	Lots	
C	Par équipe 2 joueurs <3600 pts	100€	50€	Lots	
D	« Speedy Gonzales» <1000pts	50% des inscriptions	25% des inscriptions		
E	« Speedy Gonzales» Open	50% des inscriptions	25% des inscriptions		
F	<700pts	100€	50€	25€	10€
G	<1100pts	100€	50€	25€	10€
H	<1500pts	100€	50€	25€	10€
I	<900pts	100€	50€	25€	10€
J	<1800pts	100€	50€	25€	10€
K	<1300pts	100€	50€	25€	10€
L	TC Open Mixte	150€	100€	50€	10€
M	TC Open Dame	50€	30€	10€	

CHALLENGE Jean GOURDET II

Un challenge en l'hommage de Jean GOURDET, fondateur du club en 1954 sera remis au club totalisant le plus de points.

Il sera la propriété du club vainqueur qui le gardera un an et le remettra obligatoirement en jeu l'année suivante. Son acquisition sera définitive dès lors qu'il sera remporté 3 années consécutives ou 5 années non consécutives.

Attribution des points :

Tableaux individuels

- 10 points au vainqueur
- 8 points au finaliste
- 4 points aux ½ finalistes
- 2 points aux ¼ finalistes

Tableaux par équipes

- 10 points par joueur aux vainqueurs
- 8 points par joueur aux finalistes
- 4 points par joueur aux ½ finalistes
- 2 point par joueur aux ¼ finalistes

En cas d'égalité de points entre clubs, le challenge sera attribué au club ayant le plus jeune joueur inscrit.

Le challenge Jean Gourdet I a été remporté définitivement par le club de



2017 : Revin-Hayboise TT



2018-2021 : Châlons-en Champagne TT



2010-2016: Sedan Tennis de Table



2011 : Ping Pong Club Bazeilles



2012-2013-2015-2019-2023:
Charville-Mézières Ardennes Tennis



2014 :ASTT Glaire